

Neuchâtel, le 7 septembre 2026

Un atelier au cœur de Bruxelles pour un-e artiste neuchâtelois-e

La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec plusieurs collectivités de l'Arc jurassien, met à disposition d'un-e artiste neuchâtelois-e un atelier-appartement à Bruxelles. D'une durée de six mois, cette résidence artistique débutera le 1er mars 2027 et s'accompagne d'une bourse de 9'000 francs. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 14 novembre 2026.

Offrir aux artistes des conditions favorables à la création et leur permettre de développer leur réseau au-delà des frontières régionales : c'est l'objectif de cette résidence artistique dans la capitale de l'Europe. Bruxelles, reconnue mondialement pour son architecture, son surréalisme et sa bande dessinée, offre ainsi un cadre propice aux échanges, aux rencontres professionnelles et au développement de nouvelles collaborations.

Une opportunité pour les arts visuels

Situé dans le quartier central de Schaerbeek, l'atelier-appartement mis à disposition est meublé et offre une superficie d'environ 140 m². Il est particulièrement adapté à une pratique dans le domaine des arts visuels mais les autres disciplines sont aussi bienvenues. L'artiste sélectionné-e pourra en disposer gratuitement pendant six mois, du 1er mars au 31 août 2027.

La résidence est complétée par une bourse de 1'500 francs par mois, soit un montant total de 9'000 francs pour les six mois. Les frais de voyage, de nourriture et de téléphonie sur place restent à la charge de l'artiste bénéficiaire.

Cette résidence offre l'opportunité de développer un projet artistique dans un nouvel environnement, tout en bénéficiant d'un lieu de travail et de vie au cœur de la capitale belge. Bruxelles, reconnue pour le dynamisme de sa scène culturelle et l'importance de sa communauté artistique internationale, constitue un cadre particulièrement stimulant pour les artistes.

Les candidatures sont ouvertes

La mise au concours s'adresse aux artistes domicilié-e-s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec la ville. Le dossier doit comprendre un CV, une lettre de motivation ainsi qu'une présentation détaillée du projet envisagé durant la résidence.

Les candidatures sont à envoyer au Service de la culture de la Ville de Neuchâtel à l'adresse culture.vdn@ne.ch, avec pour objet « Résidence Bruxelles 2027 ».

Délai de candidature : 14 novembre 2026 à 23h59.

Informations et renseignements complémentaires : <https://ateliersuisse-bruxelles.ch>

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Service de la communication, 032 717 77 15/39

